

Avis d'appel public à la concurrence
(Achat public, Site internet)

1. Pouvoir adjudicateur :

Ville de Rungis
5, rue Sainte Geneviève
94150 RUNGIS

2. Mode de passation :

Procédure adaptée (les articles 27, 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics)

3. Objet du marché :

Accord cadre à bon de commande d'organisation de séjours au ski pour des jeunes élémentaires, préadolescents et adolescents en février 2018.

Lot 1 : Organisation de séjour de ski pour des enfants de 6 à 10 ans

Lot 2 : Organisation de séjour de ski pour des préadolescents et adolescents de 11 à 17 ans

4. Justifications à fournir :

- Justificatifs administratifs détaillés au dossier de consultation

5. Critères de jugement des offres :

Valeur technique : 50

- Présentation détaillée de la station et du domaine skiable, ainsi qu'une présentation détaillée du chalet (photos, plans...) 5/50
- Description détaillée des activités (lieux, nature, moyens de transports mis à disposition, durée de l'activité, activités de substitution) 10/50
- Implantation du centre par rapport aux pistes, au domaine skiable 15/50
- Conditions d'hébergement (sanitaires, taille des chambres...) 20/50

Prix : 50

- Le prix sera jugé sur la base du bordereau des prix unitaires Toutes taxes comprises



6. Conditions de financement et de règlement des prix :

Les prestations seront financées dans le cadre du budget de la ville de Rungis et seront réglées par mandat administratif.

7. Date des prestations:

Du 17 février au 24 février 2018

8. Date limite :

Remise des offres le 5 septembre 2017 à 12h00

9. Renseignements :

Techniques : Mme ROULOT /M. NERRIERE

Administratifs : Mme HERVÉ

Tel : 01.45.12.80.32

Fax : 01.45.12.80.47

services.techniques@ville-rungis.fr

10. Date d'envoi et mise en ligne du présent avis sur le site internet de la ville de Rungis www.rungis.fr : Le 20 juillet 2017

DCE téléchargeable sur achatpublic.com